



MAIRIE DE
SAINT-LOUBÈS

LA LETTRE DU MAIRE

JUILLET 2017



Mesdames, Messieurs,

La mandature municipale dans laquelle nous sommes couvrant la période 2014/2020, il me paraît légitime de m'adresser à vous pour faire un **point de situation** de Saint-Loubès et de l'action municipale au mi-mandat.

Vous n'êtes pas sans savoir que **notre mairie a subi un incendie** en juillet 2016 ce qui modifie sensiblement l'ordre de réalisation de nos prévisions.

Le sinistre qui a affecté la mairie nous amène à anticiper des travaux d'aménagement devenus nécessaires pour le bon fonctionnement des services municipaux et tout particulièrement de l'accueil du public.

Nous allons donc modifier et agrandir la maison de l'ancien directeur de l'école Hector Ducamp en face de la mairie, y installer au rez-de-chaussée la **salle des Mariages** et au premier étage la **salle du Conseil Municipal**. L'espace ainsi libéré sera redistribué en locaux administratifs.

Le temps de réponse des assurances, des études de faisabilité, de mise en place des marchés nécessaires, de recherche des entreprises font que ces travaux se réaliseront en 2018.



Salle des mariages



Population :

9 450

(au dernier recensement)
8 300 en 2014



Scolarité :

1 032 élèves

(2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires)

1 000 élèves au Collège



Taxe d'habitation :

Part communale à St Loubès :

16,63 % contre **27,29 %**

en moyenne dans les communes du département



Taxe sur le foncier bâti :

Part communale à St Loubès :

22,20 % contre **25,90 %**

en moyenne dans les communes du département



Restauration :

1 120 repas / jour :

• **40** repas Crèches

• **940** repas Écoles
(maternelles et primaires)

• **60** repas Portages à domicile :

• **80** repas Adultes





Pôle petite enfance

Concernant **l'aide à la famille**, nous vous avons proposé la construction d'une nouvelle crèche en lieu et place de l'actuelle "Les P'tits Loups" devenue trop petite et mal adaptée, ainsi que la mise en place d'un RAM (Relais Assistantes Maternelles).

- le ram est un service créé en 2015, rue Max Linder,
- la crèche de 60 places, véritable maison de la petite enfance est en construction. Elle devrait accueillir ses premiers enfants en avril 2018.

La crèche actuelle sera affectée à l'école Île Bleue pour y installer le Centre de Loisirs de cette dernière ou des classes supplémentaires.

Le Conseil Départemental de la Gironde ayant recentré ses services sur Ambarès, nous lui avons acheté le bâtiment à coté de la poste. Les services administratifs communaux s'y sont déplacés suite à l'incendie ; dès qu'ils auront réintégré la mairie sur la place, nous y installerons, comme prévu, **le Point Jeune et une plate-forme des services publics**, qui y tiendront des permanences, notamment la Maison Départementale de la Solidarité et d'Insertion, la Trésorerie, la Médecine du Travail, l'Adefa, la Mission Locale, la Croix Rouge.

La trésorerie "perception" de Saint-Loubès a été rattachée à Cenon, et n'ayant plus désormais d'utilisation communale de ce bâtiment, nous l'avons vendu.

Le produit de la vente a permis d'acheter au Conseil Départemental la Maison Départementale de Solidarité et d'Insertion.

L'école Hector Ducamp a vu comme les autres écoles de Saint-Loubès ses effectifs augmenter dans des proportions importantes ; son self est devenu trop petit pour répondre à une fluidité normale du temps de restauration, le personnel y travaille dans de mauvaises conditions. Nous allons donc construire un **nouveau SELF** et là encore affecter l'ancien aux besoins de l'école en y installant les classes d'arts plastiques et d'informatique ; l'objectif étant que tout cela soit opérationnel pour la rentrée scolaire 2018.

Des travaux routiers importants ont été réalisés ces 3 dernières années :

- l'avenue de la gare "Henri Bertrand",
 - le chemin du fouquey,
- ont été sécurisés et assainis avec la mise en place de l'assainissement collectif et la création de trottoirs partagés.
- le village du Truch et ses accès ont été entièrement réaménagés par la Communauté des Communes.

Depuis 2014,
nous avons réalisé...

2014

✓ Travaux de confortement de la digue de la Dordogne (lieu-dit Duprat)

✓ Inauguration de l'hôtel communautaire (terrain donné par la commune)

2015

✓ Extension des préaux des écoles Toulet et l'Île Bleue

✓ Création du relais assistantes maternelles

Malgré la crise, **Saint-Loubès tire son épingle du jeu sur le plan industriel et économique.**

TRANSGOURMET s'installe à la place des Tuyaux Bonna en construisant un bâtiment de 23 000 m².

Le GROUPE LESAIN SOBOMAR a ouvert en début d'année sa plateforme de distribution "marée, volailles, fruits légumes", employant 60 salariés.

JPEE construit une ferme photovoltaïque qui produira ses premiers MW en novembre 2017.

La ZONE INDUSTRIELLE de la Rafette, réservée aux petites et moyennes entreprises qui ont particulièrement souffert de la crise voit ses derniers terrains disponibles trouver des acquéreurs;

La **participation citoyenne** a été mise en place début avril 2017.

Son concept est fondé sur la solidarité du voisinage. Il s'agit de développer, chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité dans son quartier ou son lotissement, un comportement de nature à retisser les liens de voisinage afin de mettre en échec la délinquance.

Elle associe les habitants de notre commune à la protection de leur quartier notamment pour prévenir les cambriolages. Elle permet de créer un sentiment de sécurité par une prévention de proximité et une amélioration de la réactivité des forces de sécurité (gendarmerie, police municipale).

À ce jour, nous avons 16 référents citoyens répartis dans les différents quartiers de la commune. Les personnes souhaitant s'investir peuvent se manifester auprès de la Mairie.

Pour compléter le dispositif, nous réfléchissons à la pertinence d'une installation de vidéoprotections dans les lieux les plus concernés. Nous avons doté notre police municipale d'un radar mobile afin de lutter contre les vitesses excessives des automobilistes.

La population loubésienne augmente, nous sommes aujourd'hui à 10 000 habitants environ.

Je ne souhaite pas que notre commune s'agrandisse trop vite afin de maintenir l'esprit de village et ses traditions où il y fait bon vivre en laissant aux nouveaux venus le temps de s'intégrer.

Pour autant la loi nous a obligé à mettre **en révision notre PLU** (plan local d'urbanisme) au mois de décembre 2016.

La loi SRU (loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains) impose à toutes les communes de plus de 3500 habitants 25 % de logements sociaux, nous en sommes aujourd'hui à la moitié.



Transgourmet



Le Saint

Cette procédure lourde et compliquée qui durera environ 2 ans, définira pour les 10 ans à venir le développement de Saint-Loubès sur le plan urbanistique, écologique, industriel économique et commercial, des équipements publics.

Cette révision de longue haleine fera l'objet bien évidemment d'échanges et d'informations entre nous.



LA LETTRE DU MAIRE

JUILLET 2017

Le Projet de Piscine Intercommunale avance !

Les différentes études, menées par la Communauté de Commune du Secteur de Saint-Loubès, ont confirmé l'implantation de la piscine intercommunale sur la Commune de Saint-Loubès, en face de la Coupole.

Le projet comprendra un bassin de cinq couloirs, un bassin d'apprentissage et de loisir détente, une lagune de jeux, un toboggan et un espace bien-être.

L'apprentissage de la natation est un des objectifs qui ont guidé la volonté de réaliser un tel investissement sur notre territoire.

Ce lieu sera également une source de lien social, de partage et d'échanges entre toutes les générations.

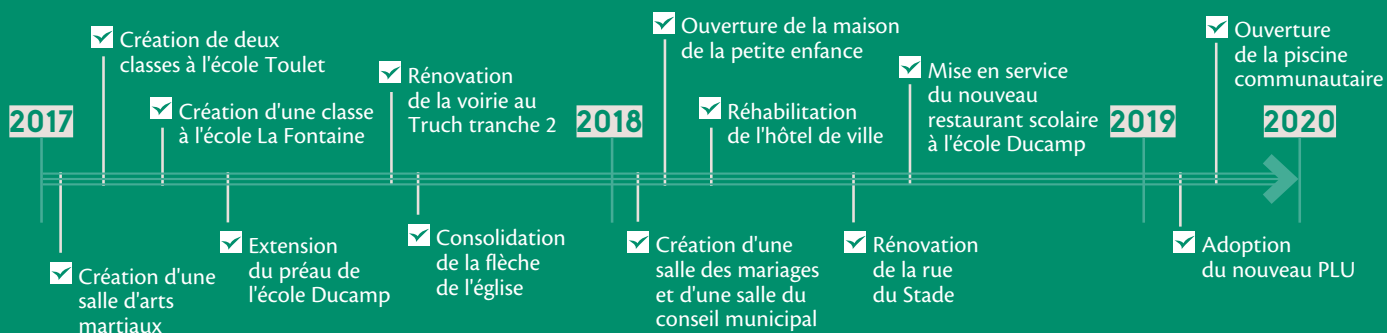
Nous n'en sommes qu'au stade de la définition du programme. Les comités de pilotage et technique sont d'ores-et-déjà au travail avec le cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Au fil des prochains mois, nous vous ferons part de l'évolution du projet.



"La natation est devenue une discipline obligatoire dans les collèges. Depuis des années, la municipalité soutient le projet d'une piscine à Saint Loubès. Ce dernier va devenir réalité grâce à la Communauté de Communes."

Ce qu'il nous reste à faire...



Voilà Mesdames, Messieurs, à mi-mandat le bilan que je souhaite vous adresser ; il n'est évidemment pas exhaustif mais il reflète malgré tout l'essentiel de l'action municipale.

Je vous en souhaite une bonne lecture .

Je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Pierre DURAND
Le Maire

Le Maire à votre écoute

Mairie : 05 57 97 16 16

Sur rendez-vous à la mairie, le maire et les élus du Conseil Municipal sont à votre écoute et disponibles.